



Cdi a temps partiel et horaires aide svp

Par **postgal**, le **27/08/2008** à **16:12**

Bonjour

Merci à ceux qui peuvent m'aider

Je travaille a temps partiel j'ai un contrat CDI de 126 h j'effectues 135h par mois + 4h pour les samedi et dimanche. Sur ma fiche de paie il a salaire brut 126 h + majoration dimanche et jour férié et aucune heure complémentaire n'apparais.

Autre chose ,pendant 5 mois consécutif j'ai eu sur ma fiche de paie salaire brut 135 h + majoration dimanche et férie; mais les 5 mois étaient payés en dessous du SMIC légal avec le même salaire que pour 126h, je n'avais pas fait attention.. Puis revirement mon salaire brut et revenu a 126h sur la fiche de salaire.

Je n'ai faits aucune réclamation a ce jour car je voudrais m'imformer avant.

Mes questions si vous pourriez me répondre SVP sont:

1* La légalité de la pratique ?

2* et il possible de dénoncer le contrat et rester a 135 h car cela augmenterais mon salaire avec un SMIC légal. Bien sur.

3* Ai-je droit a l'ancienneté après 4 ans et demi car je suis toujours au SMIC + 30 centimes d'€

Merci pour vos réponses cordialement et bonne journée